MAEC FORFAITAIRE – TRANSITION DES PRATIQUES

Stratégie phytosanitaire ou autonomie protéique









Connectez-vous au portail des aides

Les dépôts de dossier à l'Appel à projets MAEC Forfaitaire – transition des pratiques sont à effectuer sur le portail des aides de la Région Pays de la Loire, en enregistrant directement les informations relatives à votre projet dans les différents écrans et en y insérant vos justificatifs.



Pour accéder au portail des aides, cliquez sur le lien suivant ou connectez-vous à Internet et saisissez l'adresse :

https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/maec-forfaitaire-transition-de-pratiques



Cliquez sur l'onglet « Déposer un dossier »



Consultez, téléchargez ou téléchargez les supports qui vous sont utiles pour préparer votre demande. Retrouvez notamment la liste des structures accompagnatrices pour la réalisation de votre diagnostic et plan d'actions.

Une fois prêt(e), cliquez sur « Faire une demande »



Le dépôt de votre demande d'aide doit être <u>initiée par</u> <u>l'exploitant</u>, ce qui signifie que le compte doit être au nom de l'exploitation, à titre individuel ou en tant que représentant légal de l'exploitation (voir diapo suivante).

Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en compte et il faudra alors en redéposer une.

Toutefois, au besoin, vous pourrez partager l'accès à votre dossier avec un conseiller en cliquant sur le bouton « Partager votre demande », au cours de la saisie du dossier (voir diapo 7).

Connectez-vous à votre compte

Si vous disposez déjà d'un compte sur le portail des aides, connectez-vous en renseignant votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous ne disposez pas de compte sur le portail des aides, vous devez le créer en cliquant sur « Créez-en un ».



1 - Pour créer votre compte, complétez les champs, puis cliquez sur « Créez mon compte ».



Mémorisez votre identifiant et votre mot de passe. Ils vous serviront pour faire votre demande et suivre votre dossier.

Un message vous invite ensuite à vous rendre sur votre messagerie (à l'adresse électronique que vous avez indiquée précédemment) afin de terminer l'activation de votre compte.

Crédez votre compte Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires. C Validation X Ordre demande de création de cerluici a été envoyée à l'adresse celaumerseron@paysdelaioire.fr. Veuillez-vous référer aux instructions contenues dans ce courriel afin de poursulure votre démarche. X Sans action de votre part dans un délai maximum de 24 heures. le processus devra être renouvelé. Si vous ne recever pas ce courriel, pensez à vérifier que celui-ci n'a pas été réceptionné dans les courriels indésirables ou veuillez nous adresser un message par l'intermédiaire du lien "Nous contacter" accessible en bas à gauche de cette page

2 - Dans votre messagerie, cliquez sur le lien dans le mail d'activation du compte (le lien est valable 72h).



Un message vous informe de l'activation de votre compte. Cliquez sur le bouton « Ecran de connexion ».



Votre compte est désormais créé.

Il vous permet de déposer votre dossier de demande MAEC forfaitaire – transitions des pratiques ou toute autre demande d'aide sur le portail régional.

3 - Saisissez votre identifiant et votre mot de passe, et cliquez sur le bouton « se connecter » pour ouvrir votre espace personnel.



Si besoin, partagez votre demande



Ce bouton est accessible dès la première page (préambule) et tout au long de la saisie du dossier. Vous pouvez donc choisir d'être accompagné pour toute la saisie, pour complétude ou pour relecture, selon ce qui est convenu avec votre conseiller.



La fenêtre ci-dessous s'ouvre. Complétez le champ avec l'adresse de messagerie de l'animateur. Cliquez sur « Ajoutez », puis « Enregistrez ».

Vous pouvez à tout m	ioment gérer le	partage de votre demande avec d'autres per	sonnes en saisissant leur adresse	électronique. Ces
personnes seront ave	rties par courri	el qu'elles pourront consulter et compléter vo	tre demande.	
OUT D'UNE PERSONN	E			
Arizette A	lectronique	nam@domains.fr		Ajouter

La personne ajoutée, comme votre conseiller, pourra ainsi compléter votre dossier, le modifier et joindre des justificatifs.

Par contre, il ne pourra pas transmettre votre demande. Vous seul êtes habilité à réaliser cette validation.

Renseignez votre demande en vous laissant guider par les questions apparaissant dans les écrans





Un bouton « Enregistrer » apparait en bas de certains écrans.

Il vous permet d'interrompre votre saisie si besoin pour la reprendre ultérieurement, tout en conservant les informations déjà renseignées. A votre prochaine connexion, la page s'ouvrira, là où vous vous serez arrêté.

Vous pouvez à tout moment :

- \Rightarrow revenir à l'écran précédent,
- \Rightarrow partager votre demande,
- \Rightarrow cliquer sur le bouton « Assistance » en bas de chaque écran si vous rencontrez des difficultés **techniques** lors de la saisie de votre demande



Pour des questions de compréhension, vous pouvez poser vos questions à l'adresse : maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr





Suivant

LA DEMANDE D'AIDE DOIT ETRE INITIEE PAR LE DEMANDEUR DE LA SUBVENTION (à titre individuel ou en tant que représentant légal de la structure ou par délégation du représentant). Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en compte et il faudra alors en redéposer une. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner la transition agroécologique des exploitations pendant 5 ans dans une approche progressive, personnalisée et forfaitaire. L'exploitation doit s'inscrire dans l'une des deux thématiques suivantes :





MAEC forfaitaire - transition des pratiques : Critères d'admissibilité A+ Partager votre demande 3 4 5 1 Préambule Récapitulatif Critères d'admissibilité Votre structure Dossier Critères d'admissibilité B Précédent Suivant @ Vérifiez votre admissibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après. Les champs marqués d'un * sont obligatoires. Oui () Non Le siège de l'exploitation se situe-t-il en Pays de la Loire ? * Oui O Non Avez-vous réalisé ou prévu de réaliser un diagnostic d'exploitation ? (Ce diagnostic doit être réalisé par un intervenant extérieur qualifié. Vous avez jusqu'au 30/09 pour le fournir.) * 🔿 Oui 👜 Non Êtes-vous engagé dans une MAEC surfacique autre que « protection des espèces » et « infrastructures agroécologiques »? * Êtes-vous engagé dans l'aide à la conversion à l'Agriculture Biologique ? * 🛛 Oui 🛞 Non Pour plus d'informations sur les conditions d'accès au dispositif, consultez le guide des aides. Précédent Suivant @

Pour pouvoir continuer, il faut que les deux premiers points soient saisis à « oui » et les seconds à « non » (sinon au clic sur « suivant », apparition d'un message explicatif)

que vous avez saisis moiquent que vous n'étés pas admissible pour ce di





Choix de la famille Précédent		Suivant @
Choisissez votre type de structure dans la liste déroulante ci-dessous. Pour information, sont des personnes morales de droit privé les EARL, SCEA, GAEC, CUMA (liste non-exhaustive). Les champs marqués d'un * sont obligatoires.		
Je suis ou je représente un(e) *	Personne morale de droit privé	~
Domicilié(e) SIRET *	 En France Al'étranger XXXXXXXX XXXX Exemple : 123456789 Exemple : 12345 Un tiers correspondant à ce numéro de SIRET a été identifié par le service API Entree l'Etat français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données détenues pa nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. En cliquant sur "Suivant", vous poursuivrez la création de ce tiers. Certaines inform automatiquement pré-remplies à partir des informations ramenées par le service API E considérez que certaines de ces informations ne sont pas à jour, il vous sera alors possi 	prise, mis en œuvre par r les administrations nations seront alors intreprise. Si vous ible de les modifier.
	Dénomination SIREN :XXXXXXXXX NIC : XXXXX Adresse : XXXXXXXXXXXXX Code postal/Ville : xxxxx xxxxx	6
Précédent	© Enregist	trer Suivant P

Si vous faites la demande pour le compte d'une personne morale, vous devez renseigner le numéro SIRET de la structure.

Le Portail des Aides est en lien avec le service API Entreprise. Certaines informations seront ainsi automatiquement importées dans le portail des aides. Vérifiez et modifiez-les si besoin.

> 3 Votre structure



Représentant légal Ø Précédent Suivant Ø
© Précédent Suivant Ø
Veuillez saisir les informations concernant le représentant légal du demandeur Les champs marqués d'un * sont obligatoires.
Identification
Êtes-vous ce représentant ?* ⑧ Oui ○ Non
Fonction * Gérant 🗸
Civilitè * Adjoint au Directeur Adjoint au Maire
Nom * Adjoint au Proviseur Administrateur
Agent Prénom * Agent Comptable
Assistant de Direction Assistant Export
Conseiller Communautaire
Adresse électronique Conseiller General naine.fr
Conseiller Régional Téléphone Directeur Suivant ⊕
Directeur Général Directeur Général des services
Portable Développeur économique Veuillez saisir les informations concernant le représentant légal du demandeur Gestionnaire Les chamos marqués d'un * sont phileatoires
Fax Gérant
Identification
Êtes-vous ce représentant ? * Oui _ ● Non
Des informations sont ensuite à saisir
Des informations sont ensuite à saisir Fonction* Autre
Des informations sont ensuite à saisir Fonction* Autre - Sur le représentant légal
Des informations sont ensuite à saisir sur le représentant légal Si le demandeur est le représentant
Des informations sont ensuite à saisir sur le représentant légal Si le demandeur est le représentant Prénom* Aure -vure chuix- Prénom*
Des informations sont ensuite à saisir sur le représentant légal Si le demandeur est le représentant légal, il faut uniquement sélectionner

Téléphone Portable Fax

coordonnées du représentant légal

MAEC forfaitai	re - transition des pratiques : De	escription du porteur de tager votre demande	e projet et d	u projet	
	-	m	•	ſ	
Préambule	Critères d'admissibilité	Votre structure	Dossier	Récapitulatif	
	u porteur de projet et du projet				
O Précédent				3	vant 🛛
Veuillez saisir les informatior Pensez à enregistrer réguli Si vous rencontrez des diffic Les champs marqués d'un *	ns générales de la demande de subvention. i èrement (bouton en bas de page). En passant à la page su ultés techniques lors de la saisie de votre demande vous po sont obligatoires.	Jivante, votre saisie est enregistrée. ouvez contacter l'assistance en cliquant sur l	e bouton « (?) Assistanc	e » en bas à droite de l'	tcran.
 Informations détaillées du projet 					
 Informations sur le projet 					
Intitulé du projet *	Veuillez sélectionner une valeur		2		
	Veuillez sélectionner une valeur MAEC transition des pratiques – autonomie protéique ei MAEC transition des pratiques – stratésia hydrosonitaire	en élevage	Ē		4
Description du projet *	Variilas sálartionnar una valaur		>		Dossier

Informations détaillées du porteur de projet	
Possédez-vous un numéro PACAGE ? *	Oui ONon
	Si vous en avez un, il s'agit de l'identifiant Télépac.
Exploitant nouvel installé (moins de 5 ans) *	Oui ONon
	Comparer la date d'installation avec la date du 15 mai 2024.
Êtes-vous un GAEC ? *	Oui Non
Caractéristiques de l'exploitation	
Caractéristiques de l'exploitation Surface agricole utile *	ha
Caractéristiques de l'exploitation Surface agricole utile *	ha La surface minimale de l'exploitation doit être de : - 30 hectares pour les exploitations d'élevage, de polyculture élevage, ou de grandes cultures, - 10 hectares pour les exploitations orientées sur les autres cultures.
• Caractéristiques de l'exploitation Surface agricole utile * Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de l'exploitation ? *	ha La surface minimale de l'exploitation doit être de : - 30 hectares pour les exploitations d'élevage, de polyculture élevage, ou de grandes cultures, - 10 hectares pour les exploitations orientées sur les autres cultures.
• Caractéristiques de l'exploitation Surface agricole utile * Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de l'exploitation ? * Êtes-vous certifié en agriculture biologique ? *	ha La surface minimale de l'exploitation doit être de : - 30 hectares pour les exploitations d'élevage, de polyculture élevage, ou de grandes cultures, - 10 hectares pour les exploitations orientées sur les autres cultures. Veuillez sélectionner une valeur
• Caractéristiques de l'exploitation Surface agricole utile * Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de l'exploitation ? * Êtes-vous certifié en agriculture biologique ? *	ha La surface minimale de l'exploitation doit être de : - 30 hectares pour les exploitations d'élevage, de polyculture élevage, ou de grandes cultures, - 10 hectares pour les exploitations orientées sur les autres cultures. Veuillez sélectionner une valeur Si oui, vous n'êtes pas éligible à la thématique « stratégie phytosanitaire ».

Si oui, choix de la démarche dans une liste déroulante et saisie libre des deux champs suivants



L'exploitation est-elle localisée sur une aire d'alimentation d'un captage prioritaire ? *	Oui O Non	
	Se référer à la carte des différentes zones de priorité d'intervention qui se trouve <u>ici</u> .	
Aire de captage prioritaire concernée : *	53	× Jm
	53 - COLMONT	
	53 - ERNEE	

Si oui, la sélectionner, si non, autre question sur le zonage suivant

L'exploitation est-elle localisée sur une aire d'alimentation d'un captage sensible ? *	Oui O Non
	Se référer à la carte des différentes zones de priorité d'intervention qui se trouve <u>ici</u> .
Aire de captage sensible concernée : *	Cap
	Vous pouvez saisir encore 397 caractères.

Si oui, saisie libre de l'aire de captage concernée, si non, question sur le 3ème niveau du zonage

L'exploitation est-elle localisée sur une masse d'eau présentant des dépassements réguliers de la norme de qualité de l'eau pour les phytos sanitaires ? *

🔾 Oui 💿 Non

Se référer à la carte des différentes zones de priorité d'intervention qui se trouve ici.

2



Lien vers la carte des différentes priorités d'intervention ici

Questions spécifiques à la thématique « stratégie phytosanitaire »

IFT herbicides initial *	Moyenne des IFT herbicides des années 2023, 2022 et 2021 ou IFT de l'année 2023. La période de collecte des données pour le calcul de l'IFT de l'année n est du 01/09/n-1 au 31/08/n. Par exemple pour calculer l'IFT 2023, on prend en compte les traitements réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023. Si vous n'avez pas encore réalisé le diagnostic initial à fournir d'ici le 30/09/2024, veuillez indiquer un IFT estimatif, qui sera ajusté par les instructeurs après la réception de ce diagnostic.
S'agit-il d'un IFT herbicides moyen ? * IFT hors herbicides initial *	Oui ONON
	Moyenne des IFT hors herbicides des années 2023, 2022 et 2021 ou IFT de l'année 2023. La période de collecte des données pour le calcul de l'IFT de l'année n est du 01/09/n-1 au 31/08/n. Par exemple pour calculer l'IFT 2023, on prend en compte les traitements réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023. Si vous n'avez pas encore réalisé le diagnostic initial à fournir d'ici le 30/09/2024, veuillez indiquer un IFT estimatif, qui sera ajusté par les instructeurs après la réception de ce diagnostic.
S'agit-il d'un IFT hors herbicides moyen ? *	O Oui O Non

Déclaration des IFT



Questions spécifiques à la thématique « stratégie phytosanitaire »

S'agit-il d'un IFT herbicides moyen ? *	Oui O Non	
IFT herbicides 2021 : *		
IFT herbicides 2022 : *		
IFT herbicides 2023 : *		Si oui à la
IFT hors herbicides initial *	0	question
	Moyenne des IFT hors herbicides des années 2023, 2022 et 2021 ou IFT de l'année 2023. La période de collecte des données pour le calcul de l'IFT de l'année n est du 01/09/n-1 au 31/08/n. Par exemple pour calculer l'IFT 2023, on prend en compte les traitements réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023. Si vous n'avez pas encore réalisé le diagnostic initial à fournir d'ici le 30/09/2024, veuillez indiquer un IFT estimatif, qui sera ajusté par les instructeurs après la réception de ce diagnostic.	« s'agit-il d'un IFT moyen », il faut le détailler
S'agit-il d'un IFT hors herbicides moyen ? *	Oui O Non	par année
IFT hors herbicides 2021 : *		
IFT hors herbicides 2022 : *		
IFT hors herbicides 2023 : *		
Identification du diagnostiqueur *		4
Vous pouvez saisir	encore 400 caractères.	Dossier
Nom de la structur La liste des organis	e qui a ou va réaliser le diagnostic initial. mes habilités par la Région est disponible <u>ici</u> .	Dossier



PROT/SEP ?*



Objectif : plus 10 points en 5 ans



Choix du levier 2 « Amélioration des pratiques d'élevage » *	Oui O Non	
	Vous devez choisir a minima 2 leviers sur les 4 proposés. En effet, votre engagement est d'atteindre la valeur cible de deux indicateurs issus de 2 des 4 leviers proposés : • Vous pouvez choisir ces 2 indicateurs au dépôt de la demande d'aide et calculer/suivre uniquement ces 2 indicateurs tou au long du projet. • Ou vous pouvez choisir d'en suivre plus que deux voire l'ensemble des indicateurs. Au paiement, il faudra qu'a minima deux des indicateurs calculés/suivis aient atteints les objectifs. Vous ne serez pas sanctionné si vous n'atteignez pas les objectifs des autres indicateurs.	ut
Choix du levier 2A pour les ruminants *	O Oui O Non	
Choix du levier 2B pour les monogastriques *	O Oui O Non 😡	
Choix du levier 2A pour les ruminants * Oui Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 2A, ares pâturés/UGB ? * Objectif : plus) Non ares pâturés/UGB 1 5% en 5 ans	
Choix du levier 2B pour les monogastriques *	AT/100kg carcass Dossier	



Choix du levier 4 « Diminution de la matière azotée importée » *	Oui 🔿 Non
	 Vous devez choisir a minima 2 leviers sur les 4 proposés. En effet, votre engagement est d'atteindre la valeur cible de deux indicateurs issus de 2 des 4 leviers proposés : Vous pouvez choisir ces 2 indicateurs au dépôt de la demande d'aide et calculer/suivre uniquement ces 2 indicateurs tout au long du projet. Ou vous pouvez choisir d'en suivre plus que deux voire l'ensemble des indicateurs. Au paiement, il faudra qu'a minima deux des indicateurs calculés/suivis aient atteints les objectifs. Vous ne serez pas sanctionné si vous n'atteignez pas les objectifs des autres indicateurs.
Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 4, MAT bateau/MAT totale consommée ? *	96 9
Identification du diagnostiqueur *	Objectij : moins 10 points en 5 ans
	Nom de la structure qui a ou va réaliser le diagnostic initial.

La liste des organismes habilitées par la Région est disponible ici.





Seule la valeur « oui » peut être sélectionnée, cela permet de confirmer avoir pris connaissance de chaque engagement



 Période prévisionnelle de réalisation du projet 		
Période prévisionnelle		
Date prévisionnelle de début du projet	15/05/2024	
Date prévisionnelle de fin du projet	14/05/2029	
En passant à la page suivante, votre saisie est enregistrée.		
Orácédent	 ● Enregistrer 	
 Transmission des données du dossier 		
Transmission des données		
Autorisez-vous la Région à transférer les données de ce dossier à une autre structure publique pour l'instruction d'un autre dossier de demande de subvention vous concernant ? *	Veuillez sélectionner une valeur Veuillez sélectionner une valeur Non, je ne l'autorise pas. Oui, je l'autorise.	
En passant à la page suivante, votre saisie est enregistrée.		
 Précédent 		4 Dossier



Joignez les justificatifs à votre demande



Joignez les justificatifs à votre demande

Cette pièce	est à fournir au plu	tard le 31/12/2024				O Ajouter
Pièces com	plémentaires non	listées précédemr	nent			
Si vous dev vous pouve	ez transmettre des ez les rattacher ici.	locuments qui n'ont	pas été listés précéde	nment,		O Ajouter
Certificat d	e conformité d'ins	allation ou justific	atif mentionnant la	ate d'affiliation à l'	AMEXA *	
Certificat d	e conformité d'ins	allation ou justific	atif mentionnant la	ate d'affiliation à l'	AMEXA *	Ajouter
Certificat d	e conformité d'ins andat GAEC 🔺	allation ou justific	atif mentionnant la	ate d'affiliation à l'.	AMEXA *	O Ajouter

Les pièces demandées sont adaptées à votre situation (ex : la copie du mandat de GAEC ne sera pas demandée si votre structure juridique n'est pas un GAEC)

Si vous n'êtes pas en mesure d'importer immédiatement les justificatifs demandés, prenez note des pièces demandées pour votre dossier.

Vous pourrez terminer votre demande ultérieurement. Votre dossier s'ouvrira automatiquement sur cet écran lors de votre prochaine connexion.

Transmettez votre demande





 \triangle

Seul l'exploitant agricole, qui s'engage dans la MAEC forfaitaire et qui a initialisé la demande, est habilité à réaliser cette validation (le conseiller à qui la demande a été partagée ne peut valider pour le compte de l'exploitant).

Visualisez la confirmation du dépôt de votre demande



Contrats Natura 2000 : Confirmation		
Confirmation		
Votre demande a bien été transmise.		
	🕒 Récapitulatif de la demande	
Vous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnecta	nt sur ce site.	E
		• Terminer

Téléchargez le récapitulatif de la demande que vous venez de transmettre (pdf horodaté), si vous le souhaitez. Vous recevrez ce récapitulatif également par mail et sera accessible dans votre espace personnel.

Le bouton « Terminer » clôture l'enregistrement de votre demande de MAEC forfaitaire.

Vous recevrez par mail un accusé réception confirmant le dépôt de votre demande.

Suivez votre demande dans votre espace personnel

La Région reviendra vers vous pour la compléter si nécessaire et vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier dans votre espace personnel.

#Agriculture et Pêche #Europe #Énergie et Environnement



Appel à proiet MAEC forfaitaire - transition de pratiques Accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles afin de réduire les pollutions diffuses des eaux SUIVRE MES DEMANDES OU REPRENDRE UNE DEMANDE EN COURS par les produits phytosanitaires ou d'améliorer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage Bénéficiaires et Calendrier et Objectifs Contact procédure éligibilité Direction de la transition énergétique et de Tableur indicateurs de Dépliant 4 pages de résultats de l'environnement Faire une demande 'autonomie protéique Saëlle BAJEUX +33 2 28 20 61 42 Présentation du D dispositif MAEC Maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr L'accès aux fiches d'information internet ne confère en aucune manière la qualité de bénéficiaire a priori pu d'avant droit des aides. Toute demande d'aid est soumise à instruction et décision d'attribution. En cas de contradiction entre la fiche d'information internet et les docum régionales, ces derniers prévalent Les dispositifs d'aide peuvent évoluer et les critères d'élécibilité peuvent être modifiés.

Votre espace personnel est accessible en vous connectant au portail des aides ou via les mails reçus du portail des aides ou encore en cliquant sur lien à droite de la page des aides « MAEC forfaitaire »